



**GOUVERNEMENT DE LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE**

**SEMINAIRE**

**« Réussir la modernisation de la fonction publique »**

**CLÔTURE DES TRAVAUX PAR MADAME CYNTHIA LIGEARD  
PRESIDENTE DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

**6 novembre 2014**



**INNOVER  
FÉDÉRER  
RÉFORMER**

**Mesdames, Messieurs les élus,**

**Mesdames, Messieurs les représentants des employeurs publics**

**Mesdames, Messieurs les représentants des organisations syndicales,**

**Mesdames, Messieurs,**

**De la parole aux actes.**

**En ce jour de restitution des travaux des ateliers de la modernisation de la fonction publique,**

**Voilà l'affirmation qui me vient à l'esprit,**

**Voilà la satisfaction que je partage avec vous aujourd'hui.**

**La parole, c'était le 29 août dernier, lors de ma déclaration de politique générale devant le Congrès de la Nouvelle-Calédonie.**

**J'avais affirmé et annoncé la volonté du gouvernement de remettre sur pied le chantier de la modernisation de la fonction publique calédonienne.**

**Un chantier laissé en friche depuis les assises de 2010 alors même que les transferts de compétence et les évolutions économiques, sociales et sociétales nous commandent de ne plus attendre pour agir et réformer dans le bon sens et avec bon sens.**

**Agir pour la fonction publique, la réformer pour la moderniser, c'est d'abord poser son rôle comme maillon essentiel de la construction du territoire pour davantage de progrès, de justice et de prospérité pour tous les Calédoniens.**

**Agir pour la fonction publique, la réformer pour la moderniser, c'est aussi considérer les femmes et les hommes qui la composent tant ils méritent notre reconnaissance et notre soutien dans leurs missions dévouées au service public.**

**Affichant ces convictions, il me revient, au nom du gouvernement et des compétences qui m'ont été attribués pour animer ce secteur, de donner l'impulsion et la méthode pour réussir cette promesse d'action formulée le 29 août dernier.**

**Voilà la raison d'être de ce véritable marathon du dialogue social dédié à la modernisation de la fonction publique.**

**Placé sous l'égide de la Direction des Ressources Humaines de la Fonction Publique Calédonienne, dont je salue l'investissement et la qualité d'orchestration, ces journées ont permis la mise en mouvement de réformes que rien ne viendra désormais arrêter, j'en suis certaine.**

**Ces ateliers se sont tenus dans un esprit de responsabilité.**

**Employeurs, organisations syndicales et intervenants, tous, vous avez su dialoguer pour envisager l'horizon autrement que par le seul rapport de force. Autrement que par le seul commandement idéologique et ses appétits corporatistes.**

**Là est la première réussite de ces ateliers.**

**Permettre de réformer notre fonction publique par la voie de la concertation, et de la discussion. Par le seul intérêt qui vaille quand on agit au service du public. Cet intérêt, c'est l'intérêt général. Il dépasse tous les autres car il veut le bien de tous, même de ceux qui vous sont opposés.**

**Au-delà des mots et des postures, ce sont des engagements bien concrets, empreints de courage, de bonne volonté et de pragmatisme qui permettent à la modernisation de la fonction publique calédonienne de se mettre enfin en marche.**

**En marche pour développer et améliorer notre dialogue social. Et ce séminaire, par sa formule, par la réunion de l'ensemble des acteurs concernés, en est un signal déterminant.**

**En marche pour améliorer le statut de nos fonctionnaires et de ceux qui, non-titulaires, partagent à leurs côtés les mêmes missions au service du public.**

**En marche pour améliorer les conditions de vie au travail de chacun pour rendre fierté à nos agents tout en donnant envie à d'autres compétences, d'autres talents, de les rejoindre.**

**En marche enfin pour garantir à tous les Calédoniens un service public toujours plus performant, toujours plus proche, toujours plus accessible malgré des attentes toujours plus grandes.**

**Voilà pourquoi, les actions que je m'apprête à porter ne concernent pas seulement la fonction publique.**

**Elles nous engagent bien au-delà !**

**Elle nous emporte dans une nouvelle donne calédonienne qui contribuera à renforcer notre développement durable tout en considérant pleinement la situation tendue de nos finances publiques.**

**Tout est lié et le restera comme la parole doit toujours engager les actes.**

**Les actes, nous y sommes.**

### **ANNONCES ATELIER 1**

**S'agissant de l'atelier 1,**

**L'une des orientations majeures proposées, est la réunion de nos 2 fonctions publiques, territoriale et communale. C'est-à-dire, le souhait partagé de mettre fin au mille-feuille juridique actuel, particulièrement complexe et parfois bloquant.**

**La taille, modeste, de nos deux fonctions publiques, cohabitant sur notre île justifie à l'évidence cette proposition, vecteur de simplification et gage d'une plus grande mobilité des agents.**

**Il s'agira donc, à partir de nos deux fonctions publiques, dans le respect de la libre administration et du pouvoir de nomination de chaque employeur public, de construire un statut général unique pour tous nos fonctionnaires.**

**Il nous faudra aussi réfléchir à l'harmonisation des statuts particuliers et à la création d'un régime juridique spécifique pour nos contractuels, garantissant leurs droits et leur représentation et prenant en compte la situation des agents relevant de la convention collective.**

**Je retiendrai également les importantes réflexions touchant au déroulement de la carrière...**

**Je pense au souci permanent de favoriser la mobilité de nos agents publics, avec des propositions visant à la diversification des parcours et à l'enrichissement des compétences,**

**Je pense à l'exigence d'assurer les avancements et les promotions selon des critères garantissant la transparence et l'équité,**

Je pense à la nécessité de simplifier notre système de rémunération pour une meilleure lisibilité, en harmonisant les grilles indiciaires mais en reconnaissant aussi, par une part variable, les sujétions propres à l'emploi et à la fonction occupés au sein de l'organisation.

Nous devons aussi nous interroger sur la manière de mieux valoriser le mérite individuel.

Enfin, s'agissant du socle de notre future fonction publique, une attente partagée par tous : Celle de la promotion de l'emploi local dans la fonction publique.

Il est temps que cet objectif, défini dans son principe par l'accord de Nouméa et la loi organique de 1999, prenne corps dans le respect du cadre juridique qui a été rappelé.

Les modalités de mise en œuvre restent encore à définir avec les partenaires sociaux, et je ne méconnais, ni la complexité de cette loi de pays à venir ni les différentes sensibilités sur ce sujet.

Mais la volonté unanimement exprimée de réussir ce défi est incontestablement un point d'appui précieux.

Pour ma part, je souhaite que ce texte soit déposé sur le bureau du Congrès avant la fin du premier semestre 2015.

## **ANNONCES ATELIER 2**

Passons au 2<sup>e</sup> atelier...

Quand je pense à la fonction publique, 2 mots me viennent à l'esprit : confiance et exemplarité.

Dès ma prise de fonction, il m'est apparu indispensable, de restaurer la confiance entre les partenaires sociaux : employeurs publics et organisations syndicales.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité rencontrer chacun pour retisser les fils du dialogue et faire émerger les grandes problématiques qui ont inspiré ce séminaire.

Par ailleurs, nous aspirons tous à ce que notre fonction publique soit exemplaire dans ses missions et son fonctionnement.

**Il ne suffit pas de le décréter pour que la confiance et l'exemplarité s'installent durablement.**

**La confiance se nourrit. Elle est un défi permanent à relever ensemble.**

**D'autre part, pour être exemplaire, notre fonction publique doit s'appuyer sur des pratiques éthiques et déontologiques fortes et partagées.**

**Vous avez fait émerger, dans vos ateliers, plusieurs idées structurantes que je souhaite voir appliquer rapidement avec votre soutien :**

- **la création d'une instance du dialogue social propre à la fonction publique,**
- **la rédaction d'une charte déontologique,**
- **l'engagement de la fonction publique dans une démarche qualité qui donnera du sens et facilitera les relations sociales.**

**La mise en place de ces outils et structures ne saurait se faire sans une professionnalisation des acteurs.**

### **ANNONCES ATELIER 3**

**J'en arrive à l'atelier 3...**

**Et je souhaite réaffirmer que la fonction publique doit être garante de l'équité de traitement de tous ses serviteurs en fonction de leurs qualités, leurs vertus et leurs talents.**

**Elle doit promouvoir l'attractivité des territoires, le développement des compétences locales et offrir ainsi des perspectives de carrière pour nos jeunes.**

**Elle doit inciter à la mobilité géographique et fonctionnelle afin que toutes nos collectivités, petites ou grandes, puissent s'appuyer sur des collaborateurs formés et expérimentés.**

**Elle doit enfin consolider le principe de libre administration de nos collectivités locales.**

**Nos Maires, nos Présidents d'institutions, d'établissements publics, ou de syndicats intercommunaux, doivent rester maîtres de leurs emplois et du pilotage de leurs ressources humaines.**

**Pour que tout cela ait du sens, le mode de gouvernance doit lui aussi évoluer.**

**Est-il aujourd'hui toujours pertinent que la Nouvelle-Calédonie, en tant qu'institution, soit, à la fois...**

- celle qui régleme,**
- celle qui gère la carrière de la majeure partie des agents des autres collectivités,**
- et celle qui administre ses propres ressources humaines ?**

**Je crois, tout comme vous, que les rôles de chacun doivent être clairement établis et dissociés.**

**Il nous faut un outil de gestion moderne, autonome et respectueux de la diversité des employeurs publics.**

**Un outil par ailleurs capable d'être le garant d'unité et d'équité.**

**Le Centre de Gestion de la Nouvelle-Calédonie proposé dans la restitution de vos travaux peut remplir cette fonction.**

**Sur la base des orientations largement partagées qui nous ont été livrées, nous définirons donc le cadre juridique de cette structure ainsi que les conditions d'un transfert en son sein des missions exercées par la Nouvelle-Calédonie.**

**Bien évidemment, les collectivités pourront y adhérer librement et choisir tout autant, le périmètre des missions qu'elles confieront à cet organisme mutualisé.**

**Je souhaite que la constitution du Centre de Gestion de la Nouvelle-Calédonie puisse aboutir d'ici 1 an.**

## **CONCLUSION**

**Vous le voyez, notre fonction publique méritait amplement votre investissement à toutes et à tous dans ces ateliers.**

**Même s'il reste encore à négocier, à faire converger, à affiner... La richesse de vos discussions et des orientations proposées à l'issue de ces deux journées de réflexion atteste, pour l'ensemble des partenaires sociaux, de la maturité, de la prise de responsabilité et de la volonté de voir aboutir ce grand chantier.**

**Je m'engage, devant vous, aujourd'hui, à assumer durablement ce mouvement vers cette nouvelle fonction publique.**

**Sous un mois, je réunirai les partenaires sociaux au sein d'un « Comité de coordination » :**

- **pour qu'il cale l'agenda des réformes,**
- **et qu'il organise le suivi des étapes de réalisation.**

**Je tiens une nouvelle fois à vous remercier chacune et chacun pour votre présence et votre action à nos côtés.**

**Ces remerciements, je les adresse aussi à l'équipe de la Direction des Ressources Humaines, et à nos experts invités, pour l'excellence de leurs interventions.**

**Un merci tout particulier à Michèle...**

.....

**Nous pouvons être employeur et considérer l'agent.**

**Nous pouvons être syndicat et entendre l'employeur.**

**Nous pouvons être élus et tenir nos engagements.**

**Les jours passés ont prouvé ce que nous pouvons être pour réussir la modernisation de notre secteur public.**

**Les jours à venir nous appellent à nos responsabilités.**

**Merci**

**CL**

**Seul le prononcé fait foi**